



Avis de saisie huissier à force ma porte

Par Carolin55

Bonjour,

Un huissier à force ma porte il y a une semaine et m'a laissé sur la table un avis de saisie. aucun acte de saisie, pas de nom de témoin ni rien...une semaine plus tard l'acte de saisie ne m'a pas été signifié. en attendant je n'ai rien à saisir.

Quels sont leurs obligations en matière de visite?

Ne dois-je pas avoir l'acte de saisie avec le nom des témoins?

J'ai appelé l'huissier il m'a dit vous savez ce que vous avez à faire

Merci

Par GGDEBAR

Si vous êtes dans la Meuse contactez moi